

Syndicat des Mobilités de Touraine

Le Président

Tours, le 21 FEV. 2019

Objet : Convocation au Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine aura lieu le :

Jeudi 28 février 2019 à 15 heures

Salle Jean Germain, à l'Hôtel Métropolitain

60 avenue Marcel Dassault 37200 TOURS

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

1. Délibération relative à l'aménagement du temps de travail
2. Délibération relative à la mise en place du régime indemnitaire
3. Délibération relative à la prise en compte des déplacements professionnels des agents du syndicat
4. Délibération relative à la prise en charge des frais de déplacements occasionnés par les déplacements du Président dans le cadre de l'opération d'intérêt général : transports en commun en site propre
5. Délibération relative à l'affiliation au fonds national de compensation du supplément familial de traitement (FNCSFT) géré par la Caisse des dépôts et consignation
6. Budget 2019 – Débat d'orientations budgétaires
7. Délibération relative aux tarifs et aux conditions générales de location du service de vélos Velociti
8. Délibération relative à l'indemnité de conseil au trésorier
9. Délibération relative aux conditions de dépôt des listes pour la commission d'appel d'offres
10. Délibération relative aux conditions de dépôt des listes pour la commission de délégation de service public
11. Délibération relative à la délégation du droit de préemption du Comité au Président
12. Délibération relative à la désignation d'un délégué suppléant de Tours Métropole Val de Loire
13. Délibération relative à la reprise des emprunts
14. Délibération informant le Comité des décisions prises par le Président et par délégation

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Ben cordialement,

Frédéric AUGIS

FAUGIS

